

Acte pour amender l'acte concernant les travaux publics du *Canada*;

Acte pour incorporer la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa* ;

Acte pour amender la loi concernant les lettres de change et billets, promissoires et les timbres à y apposer ;

Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes ;

Acte pour pourvoir à la nomination de maîtres de havres pour certains ports dans les provinces de *Québec*, d'*Ontario*, de la *Colombie Britannique* et de l'*Île du Prince-Edouard* ;

Acte pour autoriser les actionnaires de la compagnie de prêt et d'épargne des cultivateurs, et artisans à changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie de prêts et d'épargnes des cultivateurs ;

Acte pour pourvoir à la nomination de gardiens de port à certains ports de la Puissance.

Acte pour autoriser le transport de l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer de la *Nouvelle-Ecosse* à la Compagnie du chemin de fer des comtés de l'Ouest ;

Acte pour permettre à la compagnie du chemin à lisses de colonisation du Nord de *Montréal*, de construire un pont sur la rivière des *Outaouais*.

Acte pour incorporer l'association coloniale de construction et de placement ;

Acte pour incorporer la halle aux bois de *St. Jean, Nouveau-Brunswick* ;

Acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* ;

Acte concernant la banque d'épargne des mines *Albion* ;

Acte pour amender certaines lois relatives aux Sauvages, et pour étendre certaines lois concernant les affaires se rattachant aux Sauvages, aux provinces de *Manitoba* et de la *Colombie Britannique* ;

Acte pour amender l'acte concernant la Maison de la *Trinité* et les commissaires du havre de *Montréal* ;

Acte pour incorporer la Compagnie de télégraphe du *Canada Central* ;

Acte pour incorporer la Compagnie Internationale d'Express.

Acte pour établir de meilleures dispositions, applicables à toute la Puissance du *Canada* ; concernant l'inspection de certains articles de commerce de provenance canadienne ;

Acte pour incorporer la Compagnie de Prêt et de Placement d'*Ottawa*.

La Sanction Royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills.”

Le greffier de la couronne en chancellerie a alors lu les titres des bills suivants :

“ Acte pour amender l'acte d'extradition, 1873.”

“ Acte concernant la construction et le maintien des lignes de télégraphe électrique sous marin.”

Sur quoi le greffier de cette chambre a dit : “ Son Excellence le Gouverneur-Général réserve ces bills pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :—

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de subvenir au dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé : “ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le trentième jour de juin 1874, et le trentième jour de juin 1875, et pour d'autres objets liés au service public”, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre par ordre de Son Excellence, a dit :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.